

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Diane Sirard	1.1 Maire	23 764	11 882		
Yvon Forget	1.2 Conseiller	7 921	3 961		
Michel Venne	1.3 Conseiller	7 921	3 961		
Sylvain Leduc	1.4 Conseiller	8 585	4 293		
Richard Lévesque	1.5 Conseiller	7 921	3 961		
Jean-Claude Ratelle	1.6 Conseiller	7 921	3 961		
Sébastien Lavoie	1.7 Conseiller	7 921	3 961		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).